

L'IPCS au Collège JEAN CAVAILLES



Michel Thomas, capitaine en retraite est le concepteur de la formation IPCS, Information Préventive aux Comportements qui Sauvent.

Christine Orlandi, principale du collège de 2010 à 2013 et Michèle Ecuier, CPE jusqu'en 2015 ont été les actrices principales de la mise en place de l'IPCS au collège de Figanières.

Monsieur Chilini, maire de Figanières, son premier-adjoint M. Gauttier et Roselyne Giroux œuvrent tout autant dans le cadre du Plan Communal de Secours avec de l'IPCS.

Et comme rien n'est jamais figé il importe de continuer à tester les procédures internes afin de s'entraîner collectivement à réagir face à une situation soudaine et stressante, de pérenniser les bonnes pratiques, d'en vérifier la pertinence lors des débriefings ... **en un mot de faire vivre l'IPCS.**

LE CONTEXTE JURIDIQUE

Circulaire du 29 mai 2002 relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs, abrogée et remplacée par la circulaire n° 2015-205 du 25/11/2015.

Décret du 13 septembre 2005 relatif à la mise en place d'un plan communal de sauvegarde dans les communes conduisant à l'élaboration du PPMS (en 2010) et à sa mise à l'épreuve par la suite, un travail réalisé dans le cadre de l'éducation à la sécurité par les écoles, le collège et la commune – plan communal de sauvegarde.

La mise en œuvre



Axe 4 du projet d'établissement : PROMOUVOIR UN PARCOURS CITOYEN ET CULTUREL, notamment mener une politique de prévention et de sécurité efficace.

L'IPCS s'inscrit dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : Formation de la personne et du citoyen, en développant une attitude responsable, des compétences sociales et civiques, des comportements citoyens, des initiatives et de la solidarité.

Au collège Jean Cavailles l'IPCS va bien au-delà des 3 « exercices d'évacuation » et deux « exercices PPMS » annuels prévus par la législation. Non seulement le PPMS est formalisé mais il vit, impliquant l'ensemble des acteurs. On peut vraiment parler d'une conscience individuelle et collective de prévention, d'une culture de la sécurité en lien avec le plan de sauvegarde communal.

Les inondations du 15 juin 2010 : **une mise en situation réelle, inattendue**, dans des conditions extrêmes (plus d'électricité, les téléphones coupés, les portables ne passant plus, assistance aux personnes sinistrées, pluies torrentielles, mouvements de panique à contrôler et à gérer), expérience « difficile » qui ne peut que renforcer la conviction de la nécessité de former à la prévention.

L'IPCS vise à créer des réflexes qui réduisent les risques en favorisant une prise de conscience qu'un comportement adapté est au service de tous.

Organisation de l'information de l'ensemble de la communauté scolaire du collège (tous les personnels, les élèves volontaires et désignés, les représentants des parents d'élèves volontaires) près de 80 adultes et 6 ASSEC par classe soit 126 élèves ont dès la 1^{ère} année été formés. Puis chaque année 6 nouveaux ASSEC et tous les personnels nouvellement nommés au collège.

- Les écoles élémentaires et maternelles ont très rapidement adhéré au projet et à leur tour organisé la formation de leurs élèves et de leurs personnels – formation à l'IPCS par Michel Thomas en janvier 2010.
- L'EHPAD, maison de retraite (maison d'accueil du Pré de la Roque) mais aussi la crèche, sont également impliqués dans le projet IPCS.

LES ENJEUX

Chaque mise en situation permet de :

- ✚ Tester les procédures internes
- ✚ S'entraîner dans les conditions les plus proches de la réalité afin de s'entraîner collectivement à réagir face à une situation soudaine et stressante
- ✚ Débriefing pour retirer toutes les leçons possibles de cet exercice, en vérifier la pertinence et « corriger le tir » ou parfaire le « dispositif »
- ✚ Laisser aller l'imaginaire avec un sérieux garanti
- ✚ Pratique innovante mise en œuvre pour faciliter la résilience du citoyen et celle de sa famille face aux risques.

MICHEL THOMAS : L'IPCS est une méthode de **résilience immédiate** – elle permet la structuration d'ancrages mémoriels permettant d'amener chaque individu à faire face à toute situation, de l'incident à la crise.

5 niveaux de formation :

- **Niveau 1** : identification des dangers prise de conscience de ses propres réactions : ACQUISITION DE SAVOIRS – **préparation mentale**
- **Niveau 2** : Acquisition des 1ers gestes – **ancrages**
- **Niveau 3** : différentes alertes
 - o Incendie (évacuation), des classes en cours, mais aussi pendant le temps de repas, moment plus complexe à gérer
 - o Tempête, nuage toxique (mise à l'abri) ex. : exercice du 29 mars 2011 avec, là aussi, des situations complexes, telles mise à l'abri pendant la récréation où les classes ne sont pas constituées
 - o Séisme (mise à l'abri et évacuation)
Évaluation des risques – formation des ASSEC et professeurs référents – mise en place d'un plan particulier de mise en sécurité propre à chaque lieu – préparation physique (**acquisition de principes**)
- **Niveau 4** : Mise à l'épreuve et évaluation permanente, toujours dans le calme et avec le sourire (début de culture) en partenariat avec la municipalité, les pompiers, la gendarmerie, les gardes ruraux et les parents d'élèves.
- **Niveau 5** : Mise en perspective des PPMS des établissements voisins dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est le niveau atteint au collège : Élaboration de plans de secours par les élèves eux-mêmes.

Michel Thomas vient de réaliser un livre pour mieux encore partager cette culture de prévention.

En extraits :

« L'IPCS peut être comparée à un travail de traduction entre les sapeurs-pompiers et le citoyen. C'est un concept « de passage », de culture, il trace des chemins de traverse, éclaire des routes, accompagne chaque citoyen sur le thème de la sécurité. Aucune consigne, aucune règle ne sont formulées. Le dialogue de bon sens est la règle. Elle est conçue comme une aide à la construction, individuelle et collective, à la sécurité par eux, pour eux. Elle est une éducation »

« L'imagination est plus importante que le savoir ». A. EINSTEIN



Références : L'éducation citoyenne à la sécurité (à paraître)

Capitaine en retraite